



Le 16 avril 2015, au cours de l'opération *Nunaliut*, des Rangers canadiens tiennent leur tente pendant qu'un CH149 *Cormorant* décolle du site où a été retrouvée l'épave du Navire de Sa Majesté *Erebus* disparu au cours d'une expédition menée par sir John Franklin en 1845.

## La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction

par Adam MacDonald

Adam P. MacDonald est un théoricien indépendant dont les articles paraissent régulièrement dans les revues canadiennes et étrangères. Il s'intéresse notamment à la recherche en matière de politique de défense et de politique étrangère canadiennes concernant l'Arctique et l'Extrême-Orient, de développements politiques au Myanmar, tout particulièrement en ce qui a trait au domaine militaire, et de modernisation navale en Chine. Il habite et travaille à Halifax.

### Introduction

Lorsqu'a pris fin la guerre froide et que s'est estompé l'effet de lentille géopolitique relativement à l'Arctique, un nouveau paradigme politique a vu le jour à l'égard de la région. Celui-ci se fondait sur des cadres institutionnels appuyant et facilitant la coopération afin de protéger les intérêts et relever les défis communs<sup>1</sup>. Cependant, ces dix dernières années, l'Arctique est redevenu un point d'inflexion possible, et on est revenu à une orientation militaire stratégique. Cette situation s'observe par la présence croissante des cinq pays de l'Arctique (5-A) dans la région, le développement de leurs capacités, et l'emploi de leurs forces militaires<sup>2</sup>; un phénomène appelé « militarisation » de l'Arctique par certains commentateurs<sup>3</sup>. Leurs analyses, cependant, sont davantage une description détaillée

et un catalogage des activités militaires, et elles évitent d'examiner de trop près les éléments explicatifs sous-jacents. Les commentateurs préfèrent expliquer simplement que la militarisation découle d'une nouvelle idée dans l'Arctique, selon laquelle la confrontation et l'hostilité y assombrissent de plus en plus les relations, particulièrement en ce qui a trait aux revendications sur les zones d'exclusion maritimes. L'accessibilité accrue et le développement des ressources potentielles dans la région, suggère-t-on fréquemment, provoquent la plus récente (et la dernière) ruée vers l'exercice de la souveraineté du monde.

La présence de forces militaires ne signifie pas en soi qu'on se tourne vers une diplomatie d'opposition. Outre les comptes rendus descriptifs, l'examen de l'emploi et de l'effet recherché de la puissance militaire dans les affaires de l'Arctique révèle trois tendances distinctes qui ont une incidence sur les perspectives régionales. Premièrement, la hausse des activités d'entraînement, du développement des capacités, de la prise de position et de l'emploi de forces militaires dans le Nord est une *nouvelle réalité*. Deuxièmement, le discours actuel à l'égard de la militarisation de l'Arctique *exagère* et la croissance militaire, et l'intention sous-jacente. Les capacités de projection de puissance des 5-A restent limitées à l'extérieur de leurs frontières, et la plupart des scénarios d'entraînement et d'exercice sont réalisés à l'intérieur de ces frontières nationales aux fins de renforcement des

avoir des répercussions négatives sur la diplomatie et la coopération dans l'Arctique<sup>4</sup>.

Pour régler ces questions, il faut établir des tribunes, dans des institutions existantes ou nouvelles. Elles n'auront pas pour but de dissuader les pays d'employer des forces militaires dans l'Arctique, puisque celles-ci sont des ressources légitimes, mais d'expliquer leurs fondements politiques et d'en décourager l'emploi s'il y a désaccord. La gestion de l'*inclusion sélective*, et non de l'*exclusion complète*, des aspects militaires du régime de gouvernance de l'Arctique est souhaitable si l'on veut appuyer les efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes complexes auxquels la région de l'Arctique fait face et éviter qu'ils ne déraillent.

compétences. De plus, certains développements de capacités, bien qu'ils se produisent en Arctique, ont des causes extrarégionales. Troisièmement, comme il a été prouvé par le passé, l'introduction de forces militaires dans les questions liées à l'Arctique (peu importe les raisons) peut alimenter la compétitivité. À cet égard, la relation géopolitique élargie entre la Russie et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – dont les quatre autres pays des 5-A sont membres – doit être traitée avec prudence pour éviter que les développements militaires ne *détournent l'attention* du fonctionnement continu du régime régional de gouvernance de l'Arctique. Cette prudence est particulièrement pertinente dans le contexte de détérioration des relations militaires entre Moscou et l'OTAN en raison de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et de l'agitation qui perdure dans l'Est de l'Ukraine – des situations qui peuvent

### Une nouvelle réalité

L'Arctique est de plus en plus une priorité stratégique pour les 5-A. Au cours de la dernière décennie, ces cinq pays ont produit des stratégies multidimensionnelles qui indiquent explicitement que leur intérêt premier (mais pas le seul) est d'exercer la souveraineté sur les territoires du Nord et de défendre d'autres intérêts liés à la sécurité nationale, notamment un ordre régional stable. De plus, certains pays, comme les États-Unis et la Russie, ont créé des politiques de défense propres à l'Arctique. Ces documents montrent de toute évidence que la présence militaire dans la région augmentera, bien qu'ils décrivent prudemment leur présence et leur emploi en termes neutres.



Un F15 *Eagle* de la USAF a récemment intercepté un bombardier Tupolev TU95 *Bear* russe dans la région alaskienne du NORAD. Les relations sont plus tendues ces derniers temps, et les aéronefs russes ont recommencé à mettre à l'épreuve la défense aérienne du NORAD.





La Stratégie pour le Nord du Canada, publiée en 2009, promet : « Nous accroissons donc notre présence dans la toundra, augmentons le nombre de navires dans les eaux glacées de l'Arctique et améliorons notre surveillance aérienne dans la région »<sup>5</sup>. Des politiques de défense danoises récentes portent sur la signification géostratégique changeante de l'Arctique et annoncent l'établissement d'un nouveau commandement militaire arctique dont le quartier général se trouve à Nuuk, au Groenland<sup>6</sup>. Dans sa déclaration Soria Moria, la Norvège affirmait en 2007 que l'Arctique était sa priorité stratégique de défense nationale, ce qui a mené au déplacement de la plupart des quartiers militaires du sud au nord du pays<sup>7</sup>. La stratégie de la Russie sur l'Arctique présente cette région comme l'origine principale de ses ressources naturelles d'ici 2020, et souligne le besoin connexe d'une forte composante militaire

dans la région<sup>8</sup>. Enfin, les États-Unis, au cours des dernières années, ont entièrement revu leurs politiques sur l'Arctique et la défense de l'Arctique en prévision d'une activité accrue et de la modernisation de certaines capacités, comme les brise-glaces<sup>9</sup>.

À la suite de ces déclarations, les 5-A ont tous augmenté leurs activités d'entraînement militaire, le développement de leurs capacités, et l'emploi des forces militaires dans la région. La Russie a été le plus actif de ces pays. Elle a repris ses patrouilles navales de surface et aériennes dans la région en 2007-2008. En outre, en plantant son drapeau au pôle Nord en 2007, la Russie a non seulement froissé les autres pays quant aux droits de propriété sur l'Arctique, mais a aussi démontré les avantages de la capacité de Moscou par rapport à celles de ses voisins. En 2012, la Russie a mené la toute première attaque amphibie de la région dans le cadre d'un exercice militaire auquel prenaient part plus de 20 000 soldats<sup>10</sup>. En septembre 2013, une flotte de dix navires a parcouru les 2 000 milles marins de la route maritime du Nord à partir de Severomorsk (où est établie la Flotte nordique de la Russie) en direction est vers les îles de la Nouvelle-Sibérie, pour appuyer la remise à neuf et l'ouverture des vieilles installations militaires. La Russie prévoit aussi étendre ces projets à ses autres îles du Nord, y compris l'archipel François-Joseph et la Nouvelle-Zemble. Ces développements mettent en évidence l'attention particulière portée à la préparation au combat et à la mobilisation<sup>11</sup>.



Le brise-glace *Henry Larsen* de la Garde côtière canadienne à la baie Allen, à Resolute, au Nunavut, pendant un exercice annuel conjoint de la Marine royale du Canada et de la Garde côtière canadienne, le 25 août 2010.

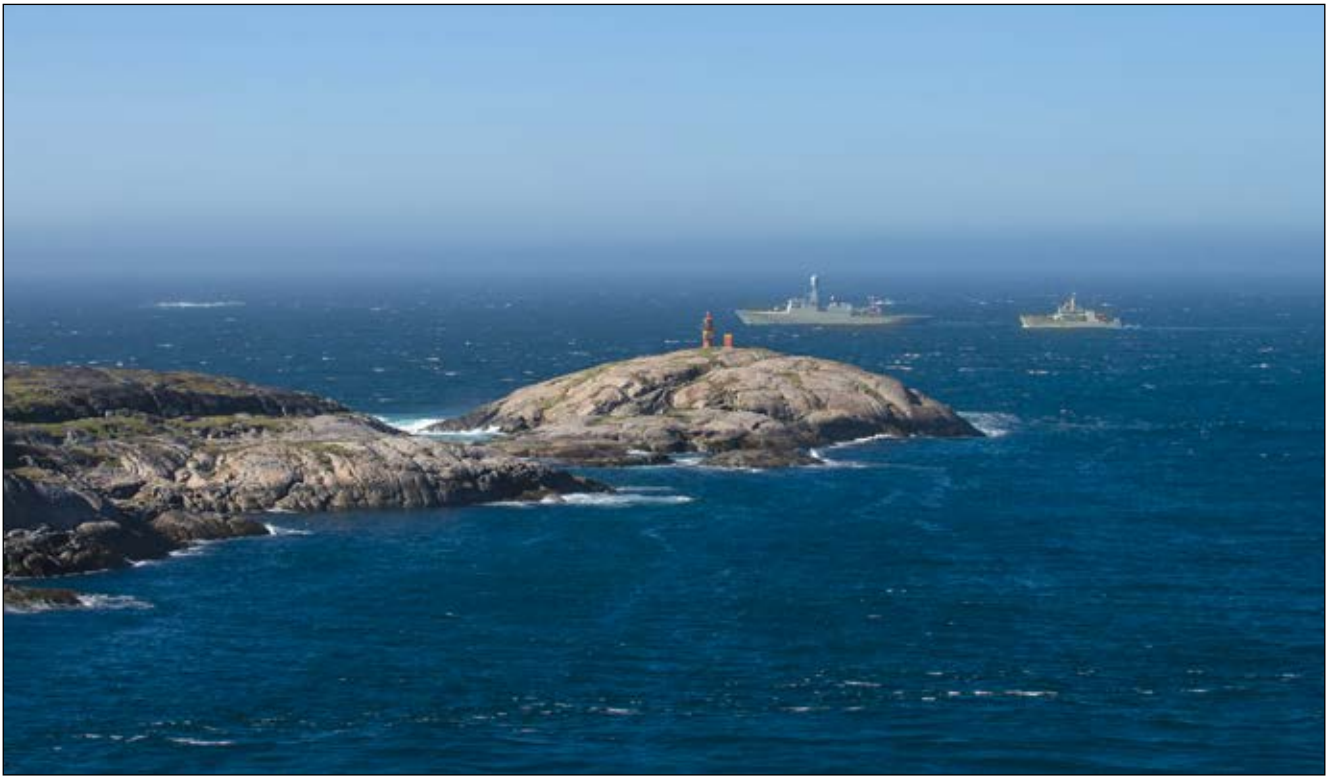
Le Canada a également travaillé activement sur divers fronts pour accroître sa présence et son expérience militaires dans la région. Depuis 2007, il exécute chaque année l'opération NANOOK, un exercice d'entraînement multiservices conçu pour protéger et augmenter ses capacités à l'intérieur de ses frontières nationales arctiques. Le perfectionnement continu des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, bien que certains détails demeurent flous, est une nouvelle capacité propre à la région pour la Marine canadienne<sup>12</sup>. Les plans d'ajout de nouveaux systèmes de surveillance, notamment des satellites et des dispositifs sous-marins, confirment qu'Ottawa est déterminée à augmenter sa surveillance des mouvements dans les eaux de son territoire arctique<sup>13</sup>.

Le Danemark n'échappe pas à cette tendance. Il travaille à élargir ses capacités de construction et d'utilisation de plateformes navales. Les frégates des classes *Thetis*, *Absalon*, et *Ivar Huitfeldt* sont des navires aptes au combat qui servent de plus en plus à patrouiller les eaux du Groenland. Des chasseurs F16 ont aussi été déployés au Groenland, une première pour l'armée danoise<sup>14</sup>. De même, la Norvège a construit un certain nombre de navires et de frégates pouvant être équipés de systèmes de combat avancés, comme le système de défense antiaérienne *Aegis*, de conception américaine, sur les frégates de la classe *Fridtjof Nansen*. Oslo mène aussi l'exercice biannuel COLD RESPONSE, qui vise à accroître les connaissances liées aux opérations et à la survie dans l'Arctique. Le moins actif des pays est les États-Unis, qui a largement évité de développer des capacités propres à l'Arctique. Cependant, le positionnement permanent d'avions F22 en Alaska, et de sous-marins nucléaires des classes *Seawolf* et *Virginia* capables de briser la glace, offre quelques options à Washington<sup>15</sup>.

### Exagération actuelle de la militarisation de l'Arctique

La véritable étendue des capacités et des opérations des forces militaires dans l'Arctique, bien qu'elle augmente, se concentre tout de même en grande partie dans les limites des frontières des 5-A<sup>16</sup>. Même le déploiement de la flotte russe, qui a fait l'objet d'un battage exagéré en septembre 2013, s'est déroulé dans des conditions météorologiques idéales, et près de la côte<sup>17</sup>. De plus, nombre d'exercices militaires, comme les exercices NANOOK et COLD RESPONSE, ont lieu l'été, parce qu'ils sont difficiles à exécuter dans des conditions climatiques extrêmes, qui sont le propre des autres saisons.

Les problèmes d'approvisionnement et de financement pour l'établissement et le maintien de ces capacités sont aussi source de contraintes pour certains pays de l'Arctique. La spécialisation et l'acquisition d'expérience dans la région en matière d'équipement, d'entraînement et de positionnement des forces sont des défis de taille, sans compter qu'ils entrent en compétition avec d'autres priorités de défense et de financement. Par exemple, malgré le ton triomphant emprunté pour les décrire, certains aspects de l'approvisionnement et de la défense présentés dans la Stratégie pour le Nord du Canada ne se sont pas concrétisés, comme la construction d'un poste de ravitaillement à Nanisivik. Le projet des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) nécessite plus de temps et de budget que prévu, ce qui signifie probablement que la production finale sera inférieure à ce qui avait été entendu en nombre et en capacités<sup>18</sup> (NDLR : malgré la signature d'un contrat avec Irving Shipbuilding en janvier 2015 stipulant la fabrication de cinq à six NPEA pour un total de 3,5 milliards



Le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Summerside* et le Navire danois de Sa Majesté (HDMS) *Vaedderen* (en arrière-plan) naviguent en formation au large des côtes de Nuuk, au Groenland, lors d'exercices d'interopérabilité au cours de l'opération *Nanook*, le 6 août 2013.

Photo du MDN HSS2013-0001-010 prise par le caporal-chef Holly Canning





Le navire ravitailleur norvégien *Normand Pioneer* est utilisé pour transporter un engin submersible LR5 en eau profonde britannique jusqu'à la mer de Barents, après que la Russie, ayant d'abord refusé l'aide de pays étrangers, a demandé officiellement à la Grande-Bretagne et à la Norvège de porter secours à 118 marins russes bloqués dans le sous-marin *Kursk* au fond de la mer de Barents au mois d'août 2000. Quand les plongeurs norvégiens ont fini par entrer dans le sous-marin éventré, sept jours après qu'une explosion a eu lieu à bord, ils l'ont trouvé totalement submergé. Il n'y a eu aucun survivant.



Le navire-citerne russe *Renda* navigue dans les glaces en direction du port de Nome, en Alaska, le 13 janvier 2012.

de dollars). Ces resserrements budgétaires sont énoncés explicitement dans la Stratégie de défense de l'Arctique des États-Unis, où l'on reconnaît que l'austérité budgétaire actuelle, combinée au « pivot » militaire de l'Extrême-Orient, pourrait faire dérailler l'approche stratégique renouvelée des États-Unis dans la région<sup>19</sup>. Même la Russie, dont les budgets militaires sont en hausse constante, fait face à un développement d'infrastructure qui durera des décennies dans certaines de ses régions les plus hostiles et négligées<sup>20</sup>.

Au-delà des lacunes et des défis liés aux capacités, la militarisation implique que des développements militaires ont réussi à dominer le discours sur la région, dicté par la perception changeante et accrue d'une menace selon laquelle l'environnement de sécurité de demain sera plus hostile. Ces analyses dressent un portrait partiel, monocausal des forces à l'œuvre derrière ces questions, qui sont en réalité variées et interdépendantes. Les intérêts militaires croissants de certains des 5-A dans la région sont davantage liés à leur position géographique qu'à une vision de plus en plus pessimiste de la coopération de demain dans la région. De grandes portions de la Norvège et de la Russie, y compris beaucoup de leurs ressources naturelles, se trouvent dans l'Arctique, ce qui explique en partie leur présence militaire là-bas. La Norvège se préoccupe toutefois encore du positionnement de la Russie dans la région, mais l'accord que les deux pays ont signé en 2010 pour régler leur différend au sujet de la mer de Barents prouve que des mesures et compromis politiques et juridiques positifs sont possibles, même dans un environnement de méfiance stratégique<sup>21</sup>.

De plus, la nature de certains exercices militaires n'est simplement pas orientée vers le perfectionnement de forces aptes au combat, mais plutôt vers l'établissement et le renforcement des capacités gouvernementales dans ces régions isolées. Par exemple, en ce qui concerne le Canada, l'opération NANOOK menée en 2013 portait sur des scénarios non liés à la guerre, notamment les évacuations à la suite de catastrophes naturelles, la coordination des recherches de personnes disparues, et les interventions en cas de catastrophe aérienne. Dans ces situations, les militaires jouent principalement un rôle

policier et de soutien auprès d'autres organismes nationaux. De plus, la participation d'autres pays des 5-A à ces exercices, soit les États-Unis et le Danemark pour l'opération NANOOK, et de nombreux pays de l'OTAN pour COLD RESPONSE, est la preuve qu'on souhaite coordonner les connaissances sur l'Arctique et établir des méthodes de fonctionnement communes.

Enfin, certains développements militaires dans l'Arctique se fondent sur des facteurs de plus grande portée, extrarégionaux. La présence des États-Unis et de la Russie dans la région arctique, étant donné leur grande relation stratégique, estompe la distinction entre les développements qui sont propres à l'Arctique et ceux qui ont des fins mondiales. Par exemple, le positionnement par Washington de missiles d'interception en Alaska ne vise pas à contrer une menace arctique, mais bien celle de l'arsenal de missiles nucléaires de plus en plus nombreux de la Corée du Nord. La restauration de la Flotte nordique de la Russie, tout particulièrement de sa composante de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, et la conduite simultanée d'opérations dans l'Arctique, ont pour but d'améliorer la plus grande flotte dont dispose Moscou pour ses opérations mondiales et de renforcer ses moyens de dissuasion nucléaires<sup>22</sup>. Notons aussi que l'utilisation de navires militaires de combat polyvalents dans la région par les plus petits pays des 5-A – le Canada, le Danemark et la Norvège – n'est pas induite tant par une position plus stricte à l'égard de la sécurité que par nécessité, en raison de la disponibilité limitée des plateformes. Ces pays n'ont pas le luxe de posséder des flottes propres à l'Arctique, ce qui les pousse à construire et à utiliser des navires polyvalents dans divers théâtres d'opérations dans le monde.

### Une distraction nuisible

Le seul conflit *territorial* (à ne pas confondre avec les revendications des zones maritimes) se déroulant dans l'Arctique est celui de l'île Hans entre le Canada et le Danemark. Pendant des années, le débat concernant cette île rocheuse et stérile, non peuplée et dénuée de ressources économiques est resté feutré



Le brise-glace *Polar Star* de la garde côtière des États-Unis effectue des exercices dans la glace arctique, le 3 juillet 2013.

Reuters RTX17275/US Coast Guard





L'île Hans vue du ciel, avec l'île Ellesmere en arrière-plan.

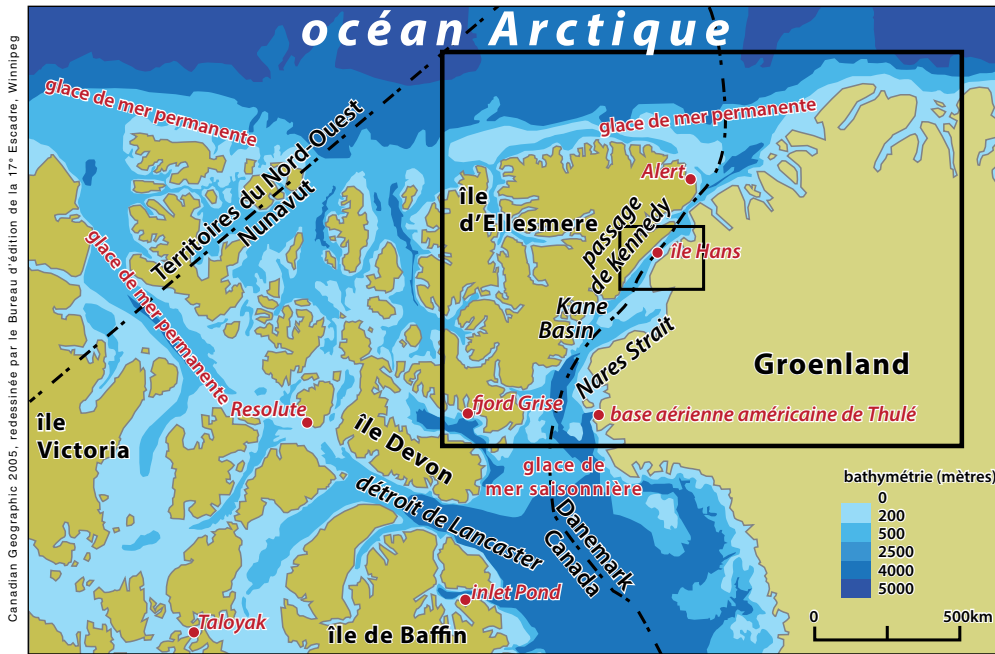
et non menaçant. Cette situation a changé en 2003 lorsque les deux parties ont introduit des navires militaires autour de l'île, planté leur drapeau sur l'île et organisé des visites de hauts fonctionnaires, ce qui a nui aux relations et grandement envenimé la situation, la transformant en une concurrence géopolitique à somme nulle<sup>23</sup>. En 2005, un accord a été signé par Ottawa et Copenhague à New York pour mettre fin aux visites militaires régulières sur l'île et retourner au statu quo : celui de conflit, mais de faible importance politique<sup>24</sup>. Voilà peut-être la meilleure démonstration de la façon dont l'introduction de forces militaires, peu importe l'intention sous-jacente, peut causer de l'hostilité et des tensions, ce qui en retour pousse les deux pays à employer tour à tour la puissance militaire en guise de représailles, et aggrave grandement ce qui n'a jamais été un problème par le passé. Ainsi, comme la présence de forces militaires augmente dans la région, il se peut toujours qu'elle devienne une source de distraction qui nuirait à la coopération et la participation régionales nécessaires pour s'attaquer à la pléthore de défis bien réels et complexes à relever.

Les 5-A doivent tous continuer de définir clairement les raisons pour lesquelles ils emploient des forces militaires dans le Nord, mais c'est le manque de clarté quant au point de vue géopolitique de la Russie qui est la source principale des préoccupations. En 2013, une étude réalisée par l'Institut international d'études stratégiques concluait que l'armée russe n'était pas prête à « repousser une agression » dans l'Arctique<sup>25</sup>. Cette menace imprécise, dans ces circonstances, est devenue encore plus floue lorsque, le jour suivant la présentation de la revendication canadienne officielle d'une zone d'exclusion en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (qui comprenait le pôle Nord), le président Poutine a donné l'ordre à l'armée russe de redoubler d'effort dans l'Arctique, et fait de cette région une priorité

militaire<sup>26</sup>. En raison du moment de cette décision, on ignore comment la Russie introduira et emploiera sa puissance militaire croissante dans l'Arctique. Servira-t-elle à exercer l'autorité russe et à défendre son territoire, ou à appuyer les revendications politiques et économiques dans la région, peut-être dans un esprit de confrontation?

Les points de vue de la Russie, cependant, découlent aussi de leur relation élargie avec les États-Unis et l'OTAN. Moscou se préoccupe de l'intérêt croissant que manifeste l'OTAN pour cette région, surtout que les autres pays des 5-A sont tous membres de l'alliance. Ainsi, leurs interventions militaires individuelles, non coordonnées, et d'ordre national peuvent être interprétées comme une grande stratégie intentionnelle de l'OTAN qui altérerait l'équilibre des pouvoirs aux dépens de la Russie<sup>27</sup>. L'OTAN et les pays de l'Arctique qui en sont membres doivent être conscients de cette méfiance et faire preuve d'empathie à cet égard. La Russie détonne en matière de coopération militaire dans l'Arctique, puisque les autres membres des 5-A travaillent de plus en plus ensemble dans le cadre d'exercices militaires. Tout particulièrement, le Canada et le Danemark, au lendemain de la crise de l'île Hans au début des années 2000, ont tissé des liens militaires forts : leurs forces navales et gardes côtières collaborent régulièrement aux fins d'exercices, d'échanges et d'escales. Néanmoins, même au sein de l'OTAN, tous ne s'entendent pas sur le rôle que jouera l'organisation dans l'avenir. La Norvège soutient qu'elle contribuerait positivement à la sécurité régionale, mais le Canada craint que des membres de l'alliance autres que les 5-A aient injustement voix au chapitre sur les questions touchant la région, aux dépens des pays de l'Arctique<sup>28</sup>.

L'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et l'agitation qui perdure en Ukraine ont refroidi les relations militaires et stratégiques entre Moscou et l'OTAN, une situation qui menace de s'étendre à la



Canadian Geographic 2005, redessinée par le Bureau d'édition de la 17<sup>e</sup> Escadre, Winnipeg

se concentrer sur l'établissement d'une présence régionale de l'alliance pour contrer cette possibilité, mais le Canada se préoccupe toujours du rôle de l'OTAN dans la région, ce qui correspond par hasard (mais pour des raisons différentes) à la position de la Russie. Par contre, des tensions entre le Canada et la Russie pourraient motiver Ottawa à réévaluer ce point de vue<sup>29</sup>.

Jusqu'à maintenant, « l'effet d'entraînement » sur les relations stratégiques avec Moscou n'a pas eu de répercussions graves sur le régime de gouvernance de l'Arctique. Les pays de l'Arctique ont exprimé publiquement leur désir de garder les relations en la matière distinctes des autres relations internationales. Cela dit, le boycottage de la réunion du

région de l'Arctique. Les pays membres de l'OTAN ont envoyé des forces militaires en Europe aux fins d'entraînement et d'une « opération de présence », ce qui a renforcé le soutien aux membres de l'OTAN en Europe orientale qui se méfient d'une Russie qui s'affirme et qui a possiblement des projets d'agression militaire. Toutefois, comme la réalité géopolitique fait en sorte que l'Europe dépend de la Russie pour son gaz naturel, le niveau d'intensité et d'engagement varie d'un pays à l'autre. L'Allemagne et la France restent en grande partie muettes à ce sujet, et le Canada est le pays qui s'exprime le plus ouvertement contre le régime de Poutine. Les membres de l'OTAN essaient également de déterminer si l'agrandissement du territoire de la Crimée est le produit de certains facteurs régionaux ou celui d'une nouvelle orientation de la politique étrangère de la Russie qui pourrait avoir une incidence sur la façon dont Moscou dirige ses affaires relatives à l'Arctique. La Norvège, par exemple, demande de plus en plus à l'OTAN de

Conseil de l'Arctique à Moscou par Ottawa en avril 2014 montre bien que la région n'est pas à l'abri des conflits et des tensions liés à d'autres aspects des relations des 5-A<sup>30</sup>. On ignore encore si la présence de l'OTAN dans l'Arctique stabiliserait les relations ou les envenimerait, en plaçant la région dans un contexte militaire favorisant la confrontation, en raison des questions extrarégionales influant de plus en plus sur les politiques et la diplomatie entourant l'Arctique.

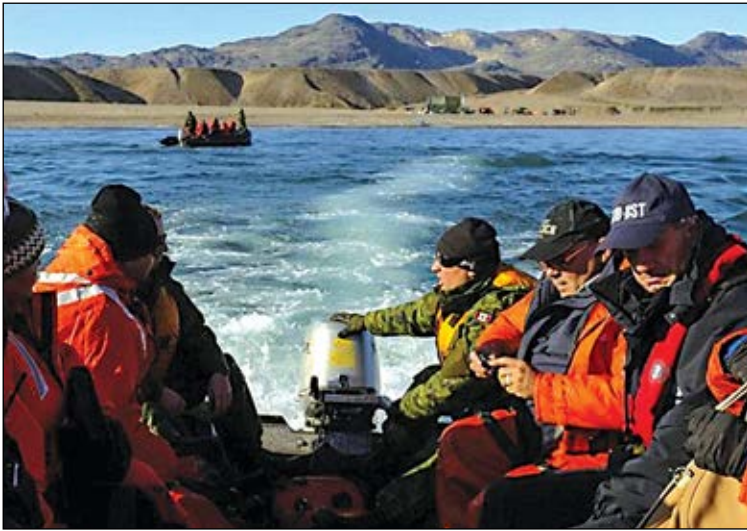
La possibilité de problèmes de sécurité et de courses aux armements dans l'Arctique n'est pas seulement une théorie, mais une observation reconnue explicitement par certains acteurs régionaux, notamment les États-Unis et le Canada. La Stratégie de défense de l'Arctique de Washington, par exemple, indique qu'en prenant des mesures trop agressives pour s'attaquer aux risques de sécurité envisagés, on pourrait en fait provoquer la méfiance et les malentendus susceptibles



Photo du MDN H52013-0010-004 prise par le caporal-chef Holly Canning

Le Navire canadien de Sa Majesté *Summerside* navigue au large de la côte est de Talbot Inlet, au Nunavut, pendant l'opération *Nanook 13*, le 17 août 2013.





Des membres de l'Agence des services frontaliers du Canada, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Marine royale du Canada, du Bureau du coroner du Nunavut et du Bureau de la sécurité des transports du Canada sont transportés vers un navire de croisière simulant un naufrage à York Sound, au Nunavut, pendant un exercice de recherche et de sauvetage au cours de l'opération *Nanook 14*, le 27 août 2014.

de concrétiser ces risques<sup>31</sup>. Le consensus des 5-A quant à l'existence des questions de sécurité dans la région de l'Arctique et à l'emploi de forces militaires pour les régler en partie doit être mis en balance avec les difficultés que présente la mise en œuvre de ces forces d'une manière qui ne cause pas en soi de l'hostilité et des tensions inutiles, ce qui, essentiellement, nuirait au règlement des problèmes qu'elles devaient à l'origine combattre.

### L'inclusion, et non l'exclusion, des questions militaires

Ces développements militaires existent dans le régime de gouvernance de l'Arctique maintenu par des cadres institutionnels depuis les années 1990. Le Conseil de l'Arctique est la première de ces institutions, et rassemble les huit pays de l'Arctique (les 5-A, l'Islande, la Finlande et la Suède) et un certain nombre de groupes nordiques pour l'établissement de tribunes visant à traiter de diverses questions transnationales, par exemple : l'augmentation de l'activité économique et du transport de marchandises, les collectivités autochtones, la cartographie et la topographie, et les sources et répercussions générales du changement climatique dans la région. Les questions de sécurité – plus précisément celles liées aux développements militaires – sont interdites dans le mandat de l'institution<sup>32</sup>. Toutefois, les 5-A ont établi d'autres façons de se pencher sur ces préoccupations au cours des dernières années.

La Déclaration Ilusissat signée en 2008 par les 5-A proclame la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) de 1982 comme cadre juridique de la région et instrument servant à conclure et à régir les revendications de zone d'exclusion contradictoires. Depuis la dernière décennie, les 5-A placent les conflits maritimes – y compris les revendications de zone d'exclusion et le statut juridique de voies de transport principales – plus haut dans leur liste de priorités, car la meilleure accessibilité et la rentabilité possible des ressources les motivent à obtenir l'accès et le contrôle dans la plus large mesure possible. Par conséquent, la concurrence, largement absente dans



Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, sur le pont avant du Navire canadien de Sa Majesté *Kingston*, à Eclipse Sound, près de la communauté arctique de Pond Inlet, au Nunavut, le 24 août 2014.



les années 1990, commence à apparaître. Cela n'est ni surprenant ni inattendu, mais la façon dont se dérouleront les luttes, y compris celles opposant de proches alliés comme le Canada et les États-Unis quant au statut du passage du Nord-Ouest, aura d'importantes répercussions sur la relation élargie entre les parties prenantes dans la région, tout particulièrement parce que les décisions finales concernant nombre de ces questions ne viendront pas de sitôt.

La création de la réunion annuelle des chefs de la Défense des pays nordiques en 2012, à laquelle participent les officiers militaires supérieurs des pays de l'Arctique, est jusqu'à maintenant l'effort le plus concret pour inclure les questions militaires dans le cadre de gouvernance de la région. Toutefois, lors de ces réunions, bien qu'elles visent à discuter des intérêts communs en matière de sécurité et des solutions à cet égard, on évite les sujets qui sont contestés par les pays susmentionnés. Il reste donc encore à inclure non seulement des officiers militaires supérieurs, mais des représentants des sphères politique et militaire pour discuter des dimensions stratégiques et politiques de leurs politiques et interventions actuelles. Réformer les moyens existants ou en établir de nouveaux afin de créer cet espace diplomatique aiderait à apaiser les malentendus et à concevoir des mécanismes pour atténuer les tensions et lever les incertitudes. Permettre aux membres d'exprimer des préoccupations d'ordre stratégique, par exemple celle de la Russie à l'égard de l'intérêt accru de l'OTAN envers la région de l'Arctique, contribuerait à augmenter considérablement le sentiment de sécurité de tous les pays de l'Arctique.

### Conclusion

Le régime régional de gouvernance de l'Arctique et les pays membres doivent travailler à l'*inclusion*, et non à l'*exclusion*, des questions d'ordre militaire. Les forces militaires sont une ressource valide et nécessaire, tout particulièrement puisqu'elles sont sans doute la seule organisation gouvernementale capable de fonctionner dans l'environnement hostile de l'Arctique et de

fournir des services comme la recherche et le sauvetage, l'aide humanitaire et les interventions en cas de catastrophes naturelles. Le positionnement et l'établissement d'unités et de centres militaires, qui peuvent servir de plateformes de logistique et de plaques tournantes de transport, pourraient créer une infrastructure régionale indispensable, qui peut être utilisée à d'autres fins, comme le transport de marchandises<sup>33</sup>.

En se disant incapable ou en refusant d'inclure et de régler les questions d'ordre militaire, on s'expose à ce que l'emploi croissant de la puissance militaire, peu importe l'intention initiale, mène à la militarisation de la région. Dans un tel contexte, les raisons de l'emploi de la force militaire passent du règlement de questions nationales et transnationales – la recherche et le sauvetage, les catastrophes maritimes et aériennes, et possiblement des activités illégales, comme la migration clandestine et le terrorisme – à la riposte aux intentions et initiatives militaires de chacun. On ne sait pas si ce sont les perceptions changeantes de menace qui justifient les développements militaires actuels, mais il est juste de prédire que leur présence croissante peut faire changer les perceptions de menace si celles-ci ne font pas l'objet d'une discussion ouverte et transparente entre tous les intervenants.

Expliquer la présence de forces aptes au combat dans l'Arctique, reconnaître les influences extrarégionales sur les développements militaires, et décourager l'emploi de patrouilles navales et aériennes dans les zones d'exclusion contestées sont les enjeux militarodiplomatiques auxquels les dirigeants du régime régional font face dans l'immédiat. Au final, le grand objectif est de veiller à ce que le discours sur la sécurité dans la région ne soit pas dominé par le calcul traditionnel de l'équilibre des pouvoirs, la territorialisation de l'océan Arctique, et les élans de fierté souveraine qui compromettent les mesures de coopération et les approches multilatérales qui ont été adoptées pour régler les questions transnationales, ce qui exige une intervention coordonnée panrégionale.



## NOTES

1. Adam P. MacDonald, « Deep Freeze or Warm Peace? Canada's Arctic Strategy in a Changing Regional Regime », *Canadian Naval Review*, hiver 2012, vol. 7, n° 4, p. 4-9.
2. Les cinq pays de l'Arctique (5-A) sont ceux qui bordent l'océan Arctique : le Canada, le Danemark (Groenland), la Norvège, la Russie et les États-Unis. Ces pays sont les plus actifs dans la région en ce qui concerne les développements militaires, qui constituent, avec les diverses revendications maritimes contestées entre ces pays dans l'océan Arctique, le sujet central du présent article. Les trois autres pays de l'Arctique – l'Islande, la Finlande et la Suède – sont membres à part entière du Conseil de l'Arctique (puisque'ils se situent en partie au nord du cercle arctique) mais ne bordent pas l'océan Arctique, et n'ont aucune revendication en suspens impliquant d'autres pays de l'Arctique.
3. Michael J. Cole, « Militarization of the Arctic Heats Up, Russia Takes the Lead », *The Diplomat*, 6 décembre 2013 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.thediplomat.com/2013/12/militarization-of-the-arctic-heats-up-russia-takes-the-lead](http://www.thediplomat.com/2013/12/militarization-of-the-arctic-heats-up-russia-takes-the-lead); Abhijit Singh, « The Creeping Militarization of the Arctic », *The Diplomat*, 16 octobre 2013 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.thediplomat.com/2013/10/the-creeping-militarization-of-the-arctic](http://www.thediplomat.com/2013/10/the-creeping-militarization-of-the-arctic).
4. Libby Leyden-Sussler, « Canada's Arctic Council Protest: Ripple Effect? », *World Policy Journal*, 7 mai 2014 (consulté le 10 juillet 2014). Sur Internet : <http://www.worldpolicy.org/blog/2014/05/07/canadas-arctic-council-protest-ripple-effect>.
5. Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, *Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir : Stratégie pour le Nord du Canada*, 2009, p. 9.
6. Siemon T. Wezeman, « Military Capabilities in the Arctic », *Stockholm International Peace Research Institute*, mars 2012, p. 5 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : <http://books.sipri.org/files/misc/SIPRIBP1203.pdf>.
7. Norvège, Cabinet du premier ministre, *Soria Moria Declaration on International Policy*, 2 février 2007 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : [www.regjeringen.no/en/archive/Stoltenbergs-2nd-Government/Office-of-the-Prime-Minister/rapporter-og-planer/rapporter/2005/the-soria-moria-declaration-on-internati.html?id=438515](http://www.regjeringen.no/en/archive/Stoltenbergs-2nd-Government/Office-of-the-Prime-Minister/rapporter-og-planer/rapporter/2005/the-soria-moria-declaration-on-internati.html?id=438515).
8. John Drennan, « Russia's Persistent Ambition », *The International Institute for Strategic Studies*, 2013 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.iiss.org/en/militarybalanceblog/blogsections/2013-1ec0/december-e71c/russia-in-the-arctic-b038](http://www.iiss.org/en/militarybalanceblog/blogsections/2013-1ec0/december-e71c/russia-in-the-arctic-b038).
9. Wezeman, p. 11.
10. Singh.
11. Drennan.
12. Rob Huebert, « The Newly Emerging Arctic Security Environment », *The Canadian Defence and Foreign Affairs Institute*, mars 2010, p. 7 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.cdfai.org/PDF/The%20Newly%20Emerging%20Arctic%20Security%20Environment.pdf](http://www.cdfai.org/PDF/The%20Newly%20Emerging%20Arctic%20Security%20Environment.pdf).
13. Adam Lajeunesse et Bill Carruthers, « The Ice Has Ears », *Canadian Naval Review*, hiver 2013, vol. 9, n° 3, p. 49; Wezeman, p. 3.
14. Wezeman, p. 5.
15. Huebert, p. 10-19.
16. Katarzyna Zysk, « The Evolving Arctic Security Environment: An Assessment », *Russia in the Arctic*, Stephen J. Blank, éd., p. 91-138 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=131240](http://www.isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=131240); Wezeman.
17. Drennan.
18. Eric Lerhe, « The National Shipbuilding Procurement Strategy: An update », *Canadian International Council*, 2013, p. 5 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : [https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/cdfai/pages/95/attachments/original/1413683798/The\\_National\\_Shipbuilding\\_Procurement\\_Strategy\\_-\\_An\\_Update.pdf?1413683798](https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/cdfai/pages/95/attachments/original/1413683798/The_National_Shipbuilding_Procurement_Strategy_-_An_Update.pdf?1413683798).
19. États-Unis, Department of Defense, *Arctic Strategy*, novembre 2013, p. 12.
20. Drennan.
21. Tore Henriksen et Geir Ulfstein, « Maritime Delimitation in the Arctic: The Barents Sea Treaty », *Ocean Development & International Law*, 2011, vol. 42, n° 1, p. 1-21.
22. Huebert, p. 5; Wezeman, p. 14.
23. Huebert, p. 11.
24. CBC News, « Canada, Denmark Agree to Resolve Dispute Over Arctic Island », 19 septembre 2005.
25. Drennan.
26. Stephan Blank, « Russia's Arctic Policy: Between Commercialization and Militarization », *Eurasia Daily Monitor*, 2013, vol. 10, n° 225; Thomas Grove, « Russia's Putin orders military complete Arctic plan by year end », *Reuters*, 10 décembre 2013.
27. Zysk, p. 109-111; Nigel Chamberlain, « Increasing Military Activity in The Arctic », *NATO Watch*, 2013, Briefing Paper n° 32 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.natowatch.org/node/901](http://www.natowatch.org/node/901).
28. Luke Coffey, « NATO in The Arctic: Challenges and Opportunities », *The Heritage Foundation*, 22 juillet 2012 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : [www.heritage.org/research/reports/2012/06/nato-in-the-arctic-challenges-and-opportunities](http://www.heritage.org/research/reports/2012/06/nato-in-the-arctic-challenges-and-opportunities).
29. John Ivison, « Crimea forcing Harper to rethink NATO, Arctic defence », *The National Post*, 17 mars 2014 (consulté le 10 juillet 2014). Sur Internet : <http://fullcomment.nationalpost.com/2014/03/17/john-ivison-crimea-crisis-forcing-harper-to-rethink-nato-arctic-defence/>.
30. Leyden-Sussler.
31. États-Unis, Department of Defense, *Arctic Strategy*, p. 13.
32. Conseil de l'Arctique, *Declaration on the Establishment of the Arctic Council*, 19 septembre 1996, p. 1 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : [www.arctic-council.org/index.php/en/document-archive/category/4-founding-documents#](http://www.arctic-council.org/index.php/en/document-archive/category/4-founding-documents#).
33. Zysk, p. 110.



Photo du MDN HS42-2015-0273-028 prise par le matelot-chef Peter Reed

Pendant l'opération *Nunalivut*, le 9 avril 2015, un CC138 *Twin Otter* largue du matériel sur le site où a été retrouvée l'épave du Navire de Sa Majesté *Erebus* disparu au cours d'une expédition menée par sir John Franklin.